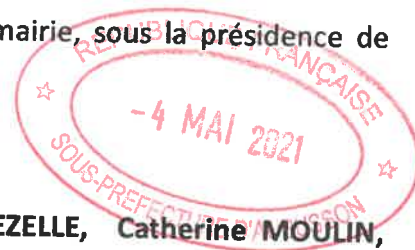


L'an deux mille vingt et un, le quinze avril  
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de  
Mme MOULIN Catherine, Maire,  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Date de convocation : 09/04/2021



Présents : Alain DETOLLE, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN,  
Régis MOREL, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,  
Absents : Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Pierre HOEZELLE

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.**

**M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.**

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

DCM 2021/21: Affectation des résultats 2020 au BP 2021- Budget Ecoquartier

Le Conseil Municipal

Après avoir approuvé le CA 2020 statuant sur l'affectation de ce même exercice, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Résultats antérieurs reportés en fonctionnement : - 0,42

Résultats antérieurs reportés en investissement : + 11 174.36

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2020 :

Solde de l'exercice : 11 643.47

Résultats antérieurs reportés : + 11 174.36

=====  
+ 22 817.83

Restes à réaliser :

Sur dépenses d'investissement : 0,00

Sur recettes d'investissement : 0,00

=====  
0,00

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution : + 22 817.83

Solde des restes à réaliser : 0,00

=====  
+ 22 817.83

Résultats de fonctionnement : + 0.02

Résultats antérieurs : - 0.44

=====  
- 0.40

**Affectation des résultats :**

<b>001 : excédent d'investissement :</b>	<b>+ 22 817.83</b>
<b>002 déficit de fonctionnement :</b>	<b>- 0.40</b>
<b>1068 ex. fonctionnement capitalisés :</b>	<b>0,00</b>

À Faux la Montagne, le 22/04/2021

La Maire

C.MOULIN

